

**Coordination des Syndicats du Ministère en Charge de l'Economie et des Finances**  
**(CS-MEF) :**

- Syndicat Autonome des Agents du Trésor du Burkina (SATB)
- Syndicat National des Agents des Impôts et des Domaines (SNAID)
- Syndicat National des Travailleurs de l'Administration des Douanes (SYNATRAD)
- Syndicat National des Travailleurs de la Planification et de la Coopération (SYNTPC)
- Syndicat National des Agents des Finances (SYNAFI)
- Syndicat National des Statisticiens et Démographes du Burkina (SYNASDB)
- Comité CGT-B/ENAREF

N°2020-01/CS-MEF

Ouagadougou, le 28 mai 2020

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le jeudi 28 mai 2020, les organisations syndicales membres de la CS-MEF se sont réunies en concertation au siège du SYNATRAD à Ouagadougou. L'objet de la rencontre était d'analyser la situation sociale notamment la révocation de trois (03) camarades travailleurs des impôts par le conseil des ministres du 27 mai 2020. En rappel, les trois (03) camarades sont révoqués par le Gouvernement parce qu'ils sont accusés d'avoir posé des actes qualifiés « d'une extrême gravité » lors de la grève de la coalition des syndicats contre l'application de l'IUTS sur les primes et indemnités, du 16 au 20 mars 2020.

Dans les échanges, les organisations syndicales ont abordé les points suivants :

- contexte et survenue de l'incident ;
- agissements des responsables du MINEFID et exploitation politique de l'incident par le pouvoir en place ;
- résolution pacifique de l'incident par le SNAID avec l'appui de la CS-MEF ;
- processus de prise de la sanction par le Gouvernement ;
- contour juridique de la question ;
- contexte national et desseins de la décision de la révocation.

A l'issue des échanges, elles ont conclu que la révocation des trois (03) camarades est totalement arbitraire, injuste et notamment politique dont l'objectif est de casser l'élan de lutte nationale et en particulier caporaliser et misérabiliser les travailleurs du MINEFID. Elles se sont donc accordées de prendre conséquemment en charge et dans de brefs délais la question.



Ainsi, elles ont décidé :

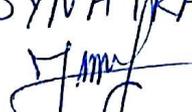
- d'exiger l'annulation sans délai de la décision de révocation prise en conseil des ministres ; à cet effet, envisager toutes options ;
- d'inviter les travailleurs du MINEFID à ne point céder à la panique, aux tentatives de démobilisation ;
- de comprendre la démoralisation des travailleurs du MINEFID quant aux efforts à fournir pour la planification de l'économie nationale, la collecte des recettes publiques et la gestion des finances publiques ;
- de convoquer d'une part une rencontre nationale des délégués syndicaux du MINEFID et d'autre part une Assemblée générale de tous les travailleurs les jours à venir ;
- de réaffirmer et renforcer leur participation à la lutte de la Coalition syndicale autour de la question de l'IUTS ;
- d'inviter tous les travailleurs du Ministère en charge des finances à renforcer l'unité, la solidarité et faire preuve de fermeté et d'engagement sans faille dans la lutte quel que soit le prix à payer.

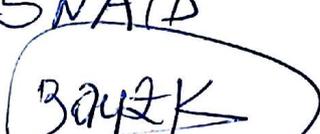
Les organisations syndicales membres de la CS-MEF saisissent l'occasion pour renouveler leur reconnaissance à toutes les structures, les démocrates et toutes les personnes pour leurs divers soutiens.

En tout état de cause, elles invitent les braves travailleurs du Ministère en charge des finances à se mettre en ordre de bataille pour les éventuels mots d'ordre de lutte que la situation viendrait à imposer.

**Ensemble pour la défense ferme des droits et libertés démocratiques et syndicales !**

SYNAFI  
  
Mohamed SANADOGO

SYNATRAD  
  
NEBIE R. Blaise

SNALD  
  
BAYZK  
BAJIREZ.

SATB  
  
TANBOURA Idrissa S.

SYNASDB  
  
ZIDA Pingdwen

Comité CGT BIENAREF  
  
DEMBELE

  
Yoropo. A.

SYNTPC  
  
BERTE Dramane

  
Le Président  
Bimestriel  
Coordinateur des Syndicats du Ministère de l'Économie et des Finances  
CS MEF